

d'Allainville. L'acte de vente stipulait que l'acquéreur donnerait des titres de propriété aux colons déjà établis.

Le nouveau seigneur parut vouloir s'occuper sérieusement du développement de son domaine. Un agent, Francis Winter, fut établi, et l'arpenteur William Waller fit un plan général de la seigneurie et la divisa en lots.

Chaque section principale reçut le nom d'un membre de la famille Ellice; toute la seigneurie s'appela *Annfield*,⁽¹⁾ et la partie qui va de la rivière Saint-Louis à la ligne seigneuriale de Chateauguay s'appela *Anns-town*, du nom (Ann) de Madame Ellice.

Du nom des enfants on dénomma les autres parties: *Marystown* désigna le territoire de la rivière Saint-Louis à Saint-Timothée, et en profondeur, entre le Saint-Laurent et la rivière Saint-Louis. *Helens-town* comprit Saint-Timothée actuel et deux longueurs de terre dans Saint-Louis-de-Gonzague. *Catherinestown* comprit Valleyfield actuel, Sainte-Cécile, la Grande Isle, une partie de Saint-Stanislas et de Saint-Louis. *Ormstown* comprit le village et une partie d'Ormstown et une partie de Saint-Stanislas. *North Georgetown* comprit le terrain entre la ligne d'Ormstown et le rang du *Quarante* et va de la rivière Saint-Louis à la rivière Chateauguay. *Jamestown* comprit une partie d'Ormstown

et de Saint-Antoine Abbé, sur les confins d'Huntingdon. *South Georgetown* comprit à peu près Howick actuel. *Williamstown* comprit le reste de Howick et partie de Saint-Antoine et de Saint-Urbain. *Russel-town* et *Edwardstown* se partagèrent Saint-Antoine, Saint-Jean-Chrysostôme et Sainte-Clotilde.

Alexandre Ellice mourut en 1804; il avait fait diviser la seigneurie, avait établi un moulin à farine à Beauharnois, mais peu de défrichement et de colonisation avaient été faits.

(b) GEORGES

A la mort d'Alexandre Ellice, il semble que son fils aîné, Georges, hérita de la seigneurie; mais le riche héritier s'embarqua un jour pour l'Amérique du Sud et n'en revint pas. Et ce fut alors une période d'inaction presque complète dans la seigneurie.

(c) ROBERT

Vers 1817, Robert Ellice apparaît comme héritier, et les travaux de défrichement recommencent.

(d) ÉDOUARD

Presque en même temps, entre 1817 et 1820, Édouard Ellice, autre fils d'Alexandre Ellice,⁽²⁾ est à la tête des intérêts seigneuriaux de sa famille; par achat ou par héritage, tout le domaine seigneurial de Villechauve ou Beauharnois lui échoit et c'est

(1) C'est à cette époque que la seigneurie cessa de s'appeler Villechauve: dans un acte de concession de terre à Joseph Legros, le 2 février 1798, il est question de seigneurie "Annfield, cydevant Villechauve."

(2) Cet Édouard Ellice a été un personnage considérable du commerce et de la politique. Outre la seigneurie de Beauharnois, il avait de gros intérêts dans la Compagnie de la

Baie d'Hudson. Il fut député au Parlement anglais, *secrétaire du trésor*, et *secrétaire de la guerre*; sur la politique coloniale du Canada, il fut ardent promoteur de l'Union des Provinces; il ne fut pas l'ami des Canadiens-français (Garneau Vol. III—quatrième édition—p. 229, etc.) Comme seigneur, il travailla fortement à l'abolition de la tenure seigneuriale, qui ne payait pas suffisamment.